

Modalités d'inscription dans les Bibliothèques Universitaires

Préambule

L'accès aux collections est libre et gratuit. Cependant, l'inscription est obligatoire pour tout emprunt de document.

Lorsque votre situation vous permet de bénéficier **de la gratuité des droits d'inscription**, vous pouvez effectuer votre demande d'inscription en ligne à l'adresse :

<https://bu.unistra.fr/opac/.do> – rubrique mon compte, puis « Pas encore inscrit ? ».

Si votre situation nécessite **le paiement de droits d'inscription**, vous devez vous rendre dans une des bibliothèques suivantes :

- [Bibliothèque L'Alinéa](#)
- [Bibliothèque de l'ECPM](#) (règlement par chèque uniquement)
- [Bibliothèques éducation et enseignement – Colmar](#) (règlement par chèque uniquement)
- [Bibliothèques éducation et enseignement – Sélestat](#) (règlement par chèque uniquement)
- [Bibliothèques éducation et enseignement – Strasbourg](#) (règlement par chèque uniquement)
- [Bibliothèque de l'IUT Robert Schuman et de pharmacie](#)
- [Bibliothèque de médecine et odontologie](#)
- [Bibliothèque du Pegé](#)

Remarques

Seuls les étudiants et les personnels de l'Université de Strasbourg accèdent à la totalité des services ainsi qu'aux ressources en ligne à distance.

Si vous souhaitez utiliser principalement les services de la Bibliothèque Nationale et Universitaire (BNU) de Strasbourg, nous vous invitons à vous s'inscrire directement dans celle-ci.

INSCRIPTION AUTOMATIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE

- Étudiants de l'Université de Strasbourg (droits de bibliothèque payés à l'inscription à l'Université), y compris les étudiants inscrits en DAEU.
- Personnels de l'Université de Strasbourg.
- Enseignants titulaires, vacataires (effectuant plus de 40h d'enseignement par an), professeurs universitaires et hospitaliers de l'Université de Strasbourg.
- Professeurs émérites ou honoraires.
- Étudiants, enseignants et personnels de l'ENGES, de l'ENSAS, de l'ENSIIE, INSA et les lecteurs inscrits à la Bnu.
- Étudiants inscrits en Institut de formation en soins infirmiers (IFSI Alsace – 10 établissements).

	Pièce(s) justificative(s) à présenter	Prêt de documents et service de PEB	WIFI	Utilisation des postes publics	Accès à la documentation numérique à distance	Accès aux copies/scans et impressions
Étudiants, personnels et enseignants titulaires de l'Unistra	Pass campus	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Enseignants vacataires	Carte invité pass campus	OUI	OUI	OUI	NON	OUI
Professeurs émérites ou honoraires	Carte invité pass campus	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Étudiants, enseignants et personnels ENGES, ENSAS, ENSIIE, INSA et lecteurs BNU	▪ Pass campus ▪ Pass Bu Alsace	OUI	OUI	NON	NON	OUI
Étudiants inscrits en Institut de formation en soins infirmiers (IFSI)	Pass campus	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

GRATUITÉ PAR CONVENTION SIGNÉE AVEC L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

- Étudiants inscrits à la Haute École des Arts du Rhin (HEAR).
- Étudiants inscrits à l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA).
- Étudiants inscrits à l'Université de Haute Alsace (UHA).

	Pièce(s) justificative(s) à présenter	Prêt de documents et PEB	WIFI	Utilisation des postes publics	Accès à la documentation numérique à distance	Accès aux copies/scans et impressions
Étudiants inscrits à la HEAR, à l'INSA ou à l'UHA	▪ Pass campus ▪ Pass Bu Alsace	OUI	OUI	NON	NON	OUI

INSCRIPTION EN TANT QUE LECTEUR EXTERIEUR

Inscription gratuite

- Étudiants ou enseignants avec une attestation d'accueil de plus d'un mois.
- Personnels retraités de l'Université de Strasbourg.
- Candidats inscrits dans une démarche de VAE et accompagnés par l'Université de Strasbourg.
- Étudiants, personnels, lecteurs du réseau EUCOR.
- Personnels du CHU/CNRS/INSERM de Strasbourg.
- Personnels enseignant et administratif (dont Atsem) de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, en activité.
- Lycéens et étudiants en BTS boursiers.
- Demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux.

	Pièce(s) justificative(s) à présenter	Prêt de documents et PEB	WIFI	Utilisation des postes publics	Accès à la documentation numérique à distance	Accès aux copies/scans et impressions
Pour toutes les catégories	■ Pièce d'identité ■ Justificatif de situation ■ Justificatif de domicile ■ Photo d'identité	OUI	OUI	OUI	NON	OUI
Pour les lycéens et étudiants boursiers	■ Notification de bourse en plus des pièces justificatives mentionnées ci-dessus	OUI	OUI	OUI	NON	OUI
Pour les lycéens mineurs	■ Autorisation parentale en plus des pièces justificatives mentionnées ci-dessus	OUI	OUI	OUI	NON	OUI

Inscription payante - Demi-tarif : 17 euros*

- Étudiants inscrits dans une autre université publique relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Étudiants inscrits dans un autre établissement de l'enseignement supérieur.
- Étudiants inscrits en classe préparatoire aux grandes écoles publiques.
- Lycéens et étudiants en BTS non boursiers.
- Alumni souscripteurs à l'offre du Service relations alumni.

	Pièce(s) justificative(s) à présenter	Prêt de documents et PEB	WIFI	Utilisation des postes publics	Accès à la documentation numérique à distance	Accès aux copies/scans et impressions
Pour toutes les catégories	▪ Pièce d'identité ▪ Justificatif de situation ▪ Justificatif de domicile ▪ Photo d'identité	OUI	OUI	OUI	NON	OUI

Inscription payante - Plein tarif : 34 euros*

- Vous ne faites partie d'aucune catégorie mentionnée ci-dessus et vous résidez en France ou dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

	Pièce(s) justificative(s) à présenter	Prêt de documents et PEB	WIFI	Utilisation des postes publics	Accès à la documentation numérique à distance	Accès aux copies/scans et impressions
Pour toutes les catégories	▪ Pièce d'identité ▪ Justificatif de domicile ▪ Photo d'identité	OUI	OUI	OUI	NON	OUI

***Tarif des droits de bibliothèque** : le coût de l'inscription est fixé annuellement par circulaire du MESR.

Remarque : les lecteurs extérieurs UHA doivent s'acquitter de 7 ou 14 euros en complément des frais d'inscription déjà réglés à l'UHA.